



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Radio-France

Question écrite n° 30937

Texte de la question

Reponse. - La commission mixte radiophonique franco-allemande examine actuellement les modalités d'une reprise des émissions en langue allemande et anglaise sur le réseau ondes moyennes de Radio France ou par la société Radio France Internationale, la suppression des émissions diffusées sur France Inter ayant été décidée en raison de leur audience limitée.

Texte de la réponse

Reponse. - La commission mixte radiophonique franco-allemande examine actuellement les modalités d'une reprise des émissions en langue allemande et anglaise sur le réseau ondes moyennes de Radio France ou par la société Radio France Internationale, la suppression des émissions diffusées sur France Inter ayant été décidée en raison de leur audience limitée.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30937

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 1987, page 5485

Réponse publiée le : 18 avril 1988, page 1641